



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-118615>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-118615**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestation de nettoyage des locaux du Syctom

Description : Maintien de la propreté et de l'hygiène des locaux du Syctom pour garantir un environnement de travail sain pour ses agents

Identifiant de la procédure : 0b998d51-5f7f-413a-b8fc-c653d5d83cd8

Identifiant interne : 25029

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90919200 Services de nettoyage de bureaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 86 rue Regnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert telle que prévue par les articles L21242 et R21242 du Code de la Commande Publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestation de nettoyage des locaux du Sycptom

Description : Maintien de la propreté et de l'hygiène des locaux du Sycptom pour garantir un environnement de travail sain pour ses agents

Identifiant interne : 25029

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90919200 Services de nettoyage de bureaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90911300 Services de nettoyage de vitres

Quantité : 3,114

Options :

Description des options : A titre d'option, l'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre de l'objet du présent contrat dans les formes et conditions définies par l'article R21227 du Code de la Commande Publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 86 rue Regnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an reconductible 3 fois 1 an soit 4 ans pour sa durée totale. Par dérogation au CCAG FCS, la notification du marché n'emporte pas prise d'effet de celui-ci, les prestations devant débiter à compter du 6 avril 2026.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : (i) Il s'agit d'un marché mixte passé selon un accord-cadre mono attributaire comprenant une part à prix forfaitaire et part à bons de commande conformément aux articles R21624, R216213 et R216214 du Code de la Commande Publique. La part à bons de commande est fixé sans minimum mais avec un maximum de 25 000 Euros HT par période de un an. (ii) Au regard de la cohérence des prestations et des besoins à assurer pour le compte de l'acheteur, ce dernier a fait le choix de ne pas procéder à l'allotissement du marché. (iii) Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an reconductible 3 fois 1 an soit 4 ans pour sa durée totale. Par dérogation au CCAG FCS, la notification du marché n'emporte pas prise d'effet de celui-ci, les prestations devant débiter à compter du 6 avril 2026. (iv) Le marché prévoit une obligation de reprise du personnel actuellement affecté à la réalisation des prestations, conformément à la convention collective applicable du secteur. Le détail de la masse salariale est annexé au règlement de consultation. Le candidat ayant été déclaré attributaire du marché s'efforcera de mettre tout en œuvre pour que cette reprise s'effectue dans les meilleures conditions, sous peine de voir engager sa responsabilité en cas de préjudice occasionné au Sycotom par son action ou son inaction. (v) Compte tenu de la nature des prestations à réaliser, les candidats doivent effectuer une visite obligatoire sur site, sur rendez-vous uniquement. Les visites se terminent au plus tard le 13 novembre 2025. Les visites se tiendront sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9H00 à 15H30. La prise de rendez-vous se fait auprès des contacts indiqués dans le règlement de la consultation et ce 2 jours ouvrés avant la date souhaitée. (vi) Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la consultation, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date de remise des offres, une demande écrite via la plateforme de dématérialisation : <http://www.maximilien.fr/> Une réponse sera alors adressée, par écrit, à tous les opérateurs économiques ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. (vii) Les critères de sélection des candidats pour la présente consultation sont mentionnés au sein du règlement de la consultation en son article 5.1 et ce sur la base des éléments donner selon les mentions portées à l'article 4.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes, Conditions de travail équitables

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE

Description : prix apprécié à partir du prix forfaitaire des prestations + scénario de consommation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE

Description : décomposée selon les sous critères suivants : Sous critère 1 : Moyens humains (coefficient de pondération 20%) Sous critère 2 : Méthodologie de réalisation de la prestation : planification des tâches, moyens matériels, produits d'entretiens, consommables, contrôle de la prestation, EPI, modalité de réassort du stock, moyens de communication mis en place avec le Sycotom etc. (coefficient de pondération 30%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE

Description : décomposée selon les sous critères suivants : Sous critère 1 : Produits d'entretien écolabellisés, utilisation de méthode de nettoyage respectueuses de l'environnement, optimisation des consommables, sensibilisation des agents aux gestes écologiques (coefficient de pondération 8%) Sous critère 2 : Parité des genres, qualité de vie au travail. (Coefficient de pondération 2%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 14/11/2025 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/922145?orgAcronyme=d8e>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/922145?orgAcronyme=d8e>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le versement d'une garantie conditionne le versement de l'avance sauf si l'opérateur concerné par l'avance est une TPEPME

Date limite de réception des offres : 24/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 24/11/2025 à 12:05

Lieu : locaux de l'acheteur

Informations complémentaires : Les candidats ne sont pas admis à prendre part à l'ouverture des plis

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le présent marché est financé sur ressources propres de l'acheteur. Il sera réglé par virement, conformément aux règles de la comptabilité publique. Le délai de paiement est de 30 jours à la date certaine de réception des documents comptables. Une avance est prévue dans les formes et conditions posées par l'article R21913 du Code de la Commande Publique

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif territorialement compétent est situé à Paris. Le délai de suspension de la signature du marché est de 11

jours à compter de l'envoi du courrier informant que le candidat n'a pas été retenu. La présente procédure peut faire l'objet : — d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 5511 à L. 55112 et R. 5511 à R. 5516 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat # — d'un référé contractuel prévu aux articles L. 55113 à L. 55123 du CJA et R. 5517 à R. 55110, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA # — d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 5211 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 5211 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui traite les offres : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Numéro d'enregistrement : 25750007400030

Adresse postale : 86 rue Regnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Service Commande Publique

Adresse électronique : Marchespublics@syctom-paris.fr

Téléphone : +33 140131700

Adresse internet : <https://www.syctom-paris.fr/accueil.html>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 899babbe-13f1-433a-9b16-9d65b90751d6 - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/10/2025 à 13:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/10/2025